

URT

Le Bulletin
Municipal



JUILLET 2014 • NUMÉRO 24

Le Mot du Maire

Chères urtoises, chers urtois,

Le 23 mars 2014, vous avez élu une équipe municipale renouvelée. Je vous exprime mes chaleureux remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée, ajoutée à l'honneur qui m'est fait de continuer à veiller sur les destinées de notre commune, pour le bien être de ses habitants.

L'équipe responsable, disponible et dynamique qui m'entoure, composée d'hommes et de femmes particulièrement investie dans sa mission d'intérêt général, donnera le meilleur d'elle même pour une gestion énergique de la collectivité locale.

Le mandat 2014-2020 s'attachera à la concrétisation du programme électoral qui vous a été présenté en détail. Ainsi la réalisation majeure portera sur la reconstruction de la Maison pour Tous.

Un nouveau restaurant scolaire avec une capacité double de celle existante aujourd'hui, sera complété d'une cuisine moderne répondant aux normes en vigueur. La culture tiendra une place importante dans le quotidien de nos concitoyens avec, toujours dans le même bâtiment, la construction d'une bibliothèque médiathèque. Cette même structure comprendra trois espaces supplémentaires dont la destination est en cours d'élaboration.

A ce jour, les appels d'offres concernant d'une part le choix du mandataire qui agira pour le compte de la commune, et d'autre part le choix du maître d'œuvre, viennent d'être lancés.

Comme prévu une aire de jeux pour enfants sera implantée dans le village. Si le centre-bourg ne peut être retenu, un autre lieu sera impérativement choisi.

La vitesse excessive sur les artères principales du village est un problème récurrent. Des mesures si besoin coercitives, seront prises très rapidement afin de contraindre une minorité d'automobilistes et de motocyclistes à observer strictement les règles du code de la route, pour la sécurité de tous.

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et de bons congés

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Élections Municipales...



...la nouvelle équipe

Géraldine GALLAGA - Audrey MONNIER

Christophe RECALDE - Jean Henri ETCHEGARAY

Frederic NOTARY - Claude NISSEN - Linda DULUCQ

Serge MERLIN - Dominique RELIER - Francine

POURCHASSE - LITZLER - Isabelle MICHEL

Marie Pierre TREPS - Thierry DEKIMPE

Jean Jacques LAVIELLE - Nathalie MARTIAL

Robert LATAILLADE - Corinne DIHARCE - LAULHE

Yves Patrick LABEYRIE - Alain GERVAIS

Sommaire

- **Le Budget Urt 2014** > page 2 / 5
- **Élections** > page 3
- **Agenda** > page 4
- **Urt pratique** > page 6

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie des 3 Vallées • Bardos

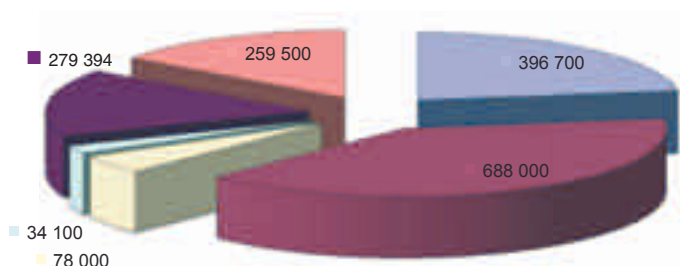
LE BUDGET - Urt 2014

BUDGET PRIMITIF URT 2014 - TOTAL BUDGET : 2 850 994 €

Section Fonctionnement

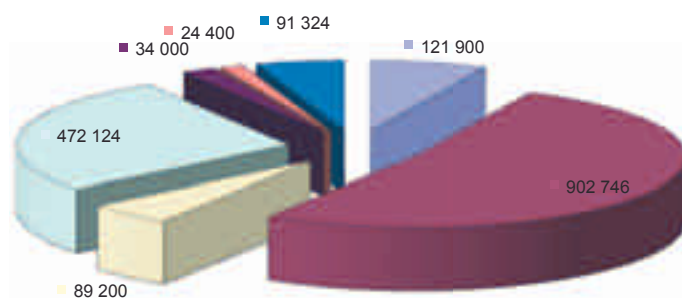
1 735 694 €

Dépenses



- Charges d'exploitation (énergie, achats, entretien)
- Charges de personnel
- Reversement FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources)
- Intérêts d'emprunts
- Autres charges (Indemnités, SDIS, syndicat des Berges, subventions aux associations, Imprévus, etc...)
- Excédent de fonctionnement

Recettes

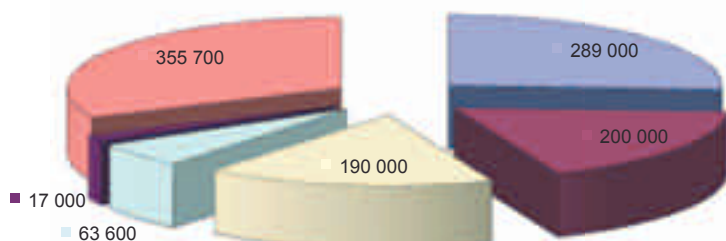


- Produits des domaines (redevances péri-scolaires, centre de loisirs, coupes de bois,)
- Impôts locaux
- Taxes (Pylones électriques, électricité, droit mutation, etc...)
- Dotations, subventions, participations
- Revenu des bâtiments communaux
- Divers
- Report de l'excédent 2013

Section Investissement

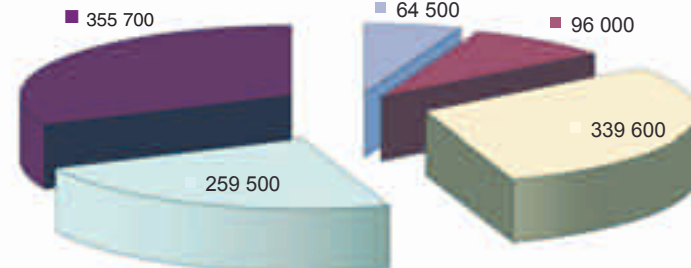
1 115 300 €

Dépenses



- Opérations d'équipement
- Provision autofinancement cantine / Médiathèque
- Remboursement Prêt relais
- Autres prêts (annuité remboursement-part capital)
- Divers
- Reste à réaliser de 2013

Recettes



- Subventions
- Dotations (Récupération TVA payée en 2013 ; Taxe aménagement)
- Vente terrains Coteau et ermitage
- Excédents de section fonctionnements
- Fond financement 2013 pour reste à réaliser

CONSEIL MUNICIPAL 2014 - 2020

ROBERT LATAILLADE - Maire - Conseiller Communautaire
JEAN-JACQUES LAVIELLE - 1^{er} Adjoint - Conseiller Communautaire
NATHALIE MARTIAL - 2^{ème} Adjoint
ALAIN GERVAIS - 3^{ème} Adjoint
CORINNE DIHARCE-LAULHE - 4^{ème} Adjoint
Conseillère Communautaire
DOMINIQUE RELIER - 5^{ème} Adjoint
LINDA DULUCQ - Conseillère Communautaire Suppléante
SERGE MERLIN - Conseiller Municipal Délégué
THIERRY DEKIMPE - JEAN HENRI ETCHEGARAY
GÉRALDINE GALLAGA - YVES PATRICK LABEYRIE
ISABELLE MICHEL - AUDREY MONNIER
CLAUDE NISSEN - FREDERIC NOTARY
FRANCINE POURCHASSE-LITZLER - CHRISTOPHE RECALDE
MARIE-PIERRE TREPS

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération

Bayonnaise et du Sud des Landes (SCOT)

JEAN JACQUES LAVIELLE - Titulaire
ROBERT LATAILLADE - Suppléant

Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable (AEP URA)

SERGE MERLIN - Titulaire
JEAN HENRI ETCHEGARAY - Suppléant

Syndicat Intercommunal d'assainissement (URA)

SERGE MERLIN - Titulaire
JEAN HENRI ETCHEGARAY - Suppléant

Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de l'Arbérour

JEAN HENRI ETCHEGARAY - Titulaire
THIERRY DEKIMPE - Suppléant

Etablissement Public Foncier Local Pays Basque (EPFL)

CORINNE DIHARCE-LAULHE - Suppléante

Conseil des élus du Pays Basque

ROBERT LATAILLADE - Titulaire

Syndicat Intercommunal de soutien à la Culture Basque (SISCB)

LINDA DULUCQ - Titulaire
FRÉDÉRIC NOTARY - Suppléant

DÉLÉGATIONS COMMUNALES

Association des Maires de France

ROBERT LATAILLADE - Titulaire
JEAN JACQUES LAVIELLE - Suppléant

Biltzar des Maires

ROBERT LATAILLADE - Titulaire
JEAN JACQUES LAVIELLE - Suppléant

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale

ROBERT LATAILLADE - Titulaire
JEAN JACQUES LAVIELLE - Suppléant

Refuge animalier TXAKURRAK

YVES PATRICK LABEYRIE - Titulaire
MARIE PIERRE TREPS - Suppléante

Syndicat de la zone artisanale d'Ayherre

NATHALIE MARTIAL - Titulaire
MARIE PIERRE TREPS - Suppléante

Syndicat des Berges de l'Adour

ALAIN GERVAIS - DOMINIQUE RELIER -
FRANCINE POURCHASSE LITZER - Titulaires
NATHALIE MARTIAL - ISABELLE MICHEL
AUDREY MONNIER - Suppléantes

Syndicat d'électrification des Pyrénées Atlantiques

ALAIN GERVAIS - Titulaire
THIERRY DEKIMPE - Suppléant

COMMISSIONS COMMUNALES

1- COMMISSION DES FINANCES

Président : Serge MERLIN

Vice-président : Jean Jacques LAVIELLE

Membres : Dominique RELIER - Isabelle MICHEL
Alain GERVAIS - Francine POURCHASSE-LITZLER

2- COMMISSION URBANISME

Président : Robert LATAILLADE

Vice-président : Alain GERVAIS

Membres : Linda DULUCQ - Thierry DEKIMPE
Jean Henri ETCHEGARAY - Serge MERLIN

3- COMMISSION ENSEIGNEMENT JEUNESSE CULTURE CCAS

Présidente : Nathalie MARTIAL

Vice-présidente : Marie Pierre TREPS

Membres : Isabelle MICHEL

Francine POURCHASSE-LITZLER

Audrey MONNIER - Claude NISSEN

3 bis - COMMISSION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Robert LATAILLADE

Vice-présidente : Nathalie MARTIAL

Membres élus : Thierry DEKIMPE

Géraldine GALLAGA - Isabelle MICHEL

Francine POURCHASSE - LITZLER

Membres non élus : Denis BROCHARD

Marie Suzanne HIGOA - GUITARD - René LACOSTE

Renée LAMOUR - Yolande LATAILLADE

4- COMMISSION SPORTS VIE ASSOCIATIVE

Président : Thierry DEKIMPE

Vice-président : Audrey MONNIER

Membres : Linda DULUCQ - Frédéric NOTARY

Géraldine GALLAGA - Christophe RECALDE

Nathalie MARTIAL

COMMISSION VOIRIE RÉSEAU ENVIRONNEMENT

Président : Alain GERVAIS

Vice-président : Jean Henri ETCHEGARAY

Membres : Yves Patrick LABEYRIE - Dominique RELIER

Christophe RECALDE - Frédéric NOTARY

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX SECURITE

Président : Dominique RELIER

Vice-président : Thierry DEKIMPE

Membres : Linda DULUCQ - Frédéric NOTARY

Francine POURCHASSE-LITZLER

5- COMMISSION COMMUNICATION

Président : Jean-Jacques LAVIELLE

Vice-présidente : Géraldine GALLAGA

Membres : Frédéric NOTARY - Claude NISSEN

Yves Patrick LABEYRIE - Corinne DIHARCE-LAULHE

6- COMMISSION RÉCEPTIONS FÊTES CÉRÉMONIES

Présidente : Corinne DIHARCE-LAULHE

Vice-président : Christophe RECALDE

Membres : Isabelle MICHEL - Marie Pierre TREPS

Dominique RELIER - Claude NISSEN

Francine POURCHASSE-LITZLER

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

ROBERT LATAILLADE - Titulaire
JEAN JACQUES LAVIELLE - Suppléant

COMMISSION HABITAT / URBANISME ASSAINISSEMENT / AMÉNAGEMENT

ROBERT LATAILLADE - Titulaire
SERGE MERLIN - Suppléant

COMMISSION ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

ROBERT LATAILLADE - Titulaire
JEAN JACQUES LAVIELLE - Suppléant

COMMISSION CULTURE

CORINNE DIHARCE-LAULHE - Titulaire
FRANCINE POURCHASSE-LITZLER - Suppléante

COMMISSION PETITE ENFANCE

CORINNE DIHARCE-LAULHE - Titulaire
LINDA DULUCQ - Suppléante

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

JEAN JACQUES LAVIELLE - Titulaire
GÉRALDINE GALLAGA - Suppléante

> l'Agenda



■ JUIN

29 juin	FÊTE DU CLUB FINALES TOURNOI INTERNE	Tennis Club Urtois	M.V.A. Tennis Club
---------	--------------------------------------	--------------------	--------------------

■ JUILLET

5 juillet	SECONDE ÉDITION DU FESTIVAL "PLAZERREKIN"	Mesples aventure	Parc P.E.P.
13 juillet	BAL DES POMPIERS	Amicale Sapeurs Pompiers	Fronton
14 juillet	PETIT DÉJEUNER À LA FOURCHETTE	Office Tourisme	Place du Marché
14 juillet	CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE	Anciens Combattants / Municipalité	Monument aux morts
20 juillet	KERMESSE	Relais Paroissial	Fronton / Salle Jean Castaings
29 juillet	CINÉMA EN PLEIN AIR	Municipalité	Fronton
26 juillet au 10 août	TOURNOI OPEN DE TENNIS	Tennis Club Urtois	Tennis Club

■ AOÛT

3 août	MESSE AU PORT - BÉNÉDICTION DES BÂTEAUX	Relais Paroissial / CCAS	Place du port
7 août	MARCHÉ NOCTURE	Office du Tourisme	Place du Marché
10 août	FINALES TOURNOI OPEN TENNIS	Tennis Club Urtois	M.V.A.
14 au 17 août	FÊTES LOCALES	Comité des fêtes	M.V.A.
30 août	FORUM DES ASSOCIATIONS	Municipalité - Asso.	Salle Jean Castaings

■ SEPTEMBRE

19 septembre	CONCERT "D'ÉTÉ"	les Amis de l'Orgue	Eglise
20 / 21 septembre	FÊTE DE L'ADOUR	Val d'adour maritime	Port
25 septembre	HOMMAGE AUX HARKIS	Anciens Combattants	Monum. aux morts
28 septembre	VIDE GRENIER	Asso. Urt. Parents d' Elèves	parking Salle Jean Castaings

■ OCTOBRE

7 octobre	RÉUNION INTERCOMMUNALE ANCIENS COMBATTANTS	Anciens Combattants	M.V.A.
18 octobre	HANDIVAL	URT Vélo 64	M.V.A. / Salle Jean Castaings
24 octobre	THÉÂTRE	Municipalité	Salle Jean Castaings

REPAS DES AÎNÉS

Invités par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Mairie, nos Aînés se sont retrouvés salle Jean Castaings le dimanche 1^{er} juin pour partager un moment chaleureux. Tout le long du repas, "six dames" de la troupe Las Brujas ont alterné chants et danses sévillanes pour la plus grande joie des convives.



En quelques mots, les faits marquants de ce budget...

- Le résultat positif des comptes 2013, soit 91 324 €, est reporté dans la section de fonctionnement du budget de cette année qui dégage ainsi un excédent de 259 500 €.
- Les taux des impôts locaux (*part communale*) demeurent inchangés par rapport à l'an dernier
- Les dotations de l'État sont en légère baisse : 2 %
- Les charges de Personnel sont en augmentation de 10 %.

Les causes en sont :

- une augmentation de l'indice des personnels de catégorie C.

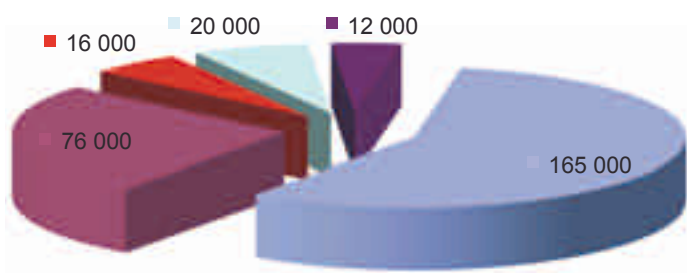
Cette réforme gouvernementale est mise en œuvre en deux étapes ; une seconde hausse étant programmée pour 2015.

- le transfert de certains agents du régime général à celui des collectivités locales (CNRACL) modifiant ainsi le taux des cotisations patronales.
- la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à partir de la prochaine rentrée.
- Le remboursement du prêt relais de 190 000 € contracté lors de la réalisation du trinquet.

Cette opération est rendue possible par la vente effective de deux des trois terrains du Coteau et des deux terrains de l'Ermitage.

- Une provision de 200 000 € pour l'autofinancement de la future Cantine / Médiathèque.
- Des dépenses d'équipement maintenues à un niveau satisfaisant (289 000 €) avec un effort soutenu en voirie.

Dépenses d'équipement 2014 289 000 €



- Voirie (rue et trottoirs)
- Plaine des ports (garage, divers)
- Matériel
- Éclairage public / Réseau électrique
- Divers

SUBVENTIONS

ACCA	500 €
ADIL 64	428 €
AEP St Joseph	1000 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	200 €
ASSOC MESPLES AVENTURE	1500 €
ARDANAVY FC	2200 €
ASSO PARENTS ÉLÈVES URT	300 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1000 €
CLUB URTOIS DE L'ÂGE D'OR	700 €
COMITE DES FÊTES	4500 €
CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES ELHUYAR	1100 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	100 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE URTOISE	300 €
LE RÉVEIL URTOIS*	4752 €
LES ALEVINS**	9120 €
LES AMIS DE L'ORGUE D'URT	600 €
OFFICE DU TOURISME	3000 €
RADIO CLUB URTOIS	400 €
TENIS CLUB URTOIS	2200 €
UNION SPORTIVE DE RUGBY	1000 €
URT VÉLO 64	3800 €
VAL ADOUR MARITIME	800 €

*Subv exceptionnelle concours départemental 1752 €

**Subvention municipale de 38 € par enfant du groupe scolaire

TOTAL : 40000 €

Arreproèr gascon (proverbe gascon)

Lo casso, per tant que sia gran, n'ei pas estat sonque un agland

Le chêne, pour si grand qu'il soit, n'a été seulement qu'un gland.

PETIT DÉJEUNER À LA FOURCHETTE

Organisé par l'Office de Tourisme

LE 14 JUILLET À 9H00
Place du Marché.

Menu à 8 €
Pieds de cochon / tomate
Fromage - Café
(Vin non compris)

Artère de l'Adour

Prochamment, vous allez voir des panneaux de chantier sur certains terrains, des camions passer sur les routes, des ouvriers circuler... En effet, TIGF (*entreprise de transport et de stockage de gaz naturel*) débutera le projet "Artère de l'Adour".

Ce projet prévoit la construction, d'ici 2015, d'une canalisation de transport de gaz naturel d'environ 96 km entre Arcangues (*Pyrénées Atlantiques*) et Coudures (*Landes*) d'un diamètre de 600mm.

Cette nouvelle canalisation permettra d'améliorer la fluidité des échanges de gaz naturel et de diversifier les sources d'approvisionnement en gaz. Grâce à sa situation géographique, l'Artère de l'Adour permettra également de sécuriser l'alimentation en gaz naturel du nord du Pays Basque suite à l'arrêt de la production provenant du gisement de Lacq en 2013. Elle pourra aussi faciliter la mise en place d'un réseau de distribution local de gaz naturel dans le sud des Landes.

Les propriétaires d'une parcelle traversée par le projet sont déjà en relation avec TIGF et les géomètres du cabinet 2BHL. Les travaux vont se dérouler à travers plusieurs étapes que vous pourrez retrouver en détail (*avec de nombreuses informations*) sur le site internet du projet : www.artere-adour-tigf.fr

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'équipe projet sur la ligne directe d'Artère de l'Adour au 05 59 13 38 83.



PLU

RAPPEL : Le plan local d'urbanisme (*PLU*) est un document qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il peut comporter des interdictions de construction, des règles spécifiques concernant l'aspect extérieur, les dimensions, la qualité architecturale de certains aménagements.

Depuis quelques temps nous constatons la réalisation de certaines constructions sans information ou autorisation de la commune.

Afin d'éviter tout litige ultérieur, nous vous conseillons avant toute construction ou rénovation de vous informer impérativement auprès des services de la Mairie ou à consulter le PLU de la commune sur le site internet www.urt.fr.

Compostage

En compostant ses déchets alimentaires, un habitant peut éviter jusqu'à 40 kg de déchets sur une année !

Ces déchets dits "organiques" ou "fermentescibles" représentent plus de 25% du poids de la poubelle.

Alors 25% de déchets en moins à gérer, cela crée forcément des économies. C'est moins de collecte, de transport et, au final, de moyens mis en œuvre pour gérer et traiter des déchets organiques évitables.

Un éco-geste qui est facile à adopter et aux impacts environnementaux conséquents.

Pour acquérir un composteur en plastique ou en bois.

Téléphoner à la Communauté de Communes
au **05 59 44 15 99** en choisissant
votre composteur en plastique ou en bois.
Une participation de 10 € est demandée



Dernière minute !

Horaires d'été de la bibliothèque

Juillet : Mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures 15.

Août : Samedi de 10 heures à 12 heures 15

Dominique GUERARD, Réflexologue

Sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 au 06 58 96 60 15.

De nombreux travaux de voirie devant se dérouler dans les prochains mois, nous vous recommandons la plus grande prudence à l'endroit des chantiers.